Poste de directeur/directrice de la Maison des Sciences de l'Homme Sud-Est

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) est une Unité de Service et de Recherche CNRS (USR 3566), créée en janvier 2013 et associant 15 unités de recherche : (6 UMR dont 1 à l'Université de Corse, 9 UPR) : BCL, CEPAM, CERDP, CMMC, CRHI, CTEL, ERMES, ESPACE, GREDEG, GRM, LADIE, LAMHESS, LAPCOS, LISA, URMIS. Membre du Groupement d'Intérêt Scientifique « Réseau national des Maisons de Sciences de l'Homme » (RnMSH), elle est placée sous la responsabilité conjointe de trois tutelles : le CNRS, l'Université Côte d'Azur et l'Université de Corse Pasquale Paoli.

Les missions de la MSHS Sud-Est s'inscrivent dans le cadre de la charte des MSH[1] et visent en particulier à favoriser l'animation de la recherche interdisciplinaire en SHS ainsi qu'entre SHS et d'autres secteurs (sciences, STIC, médecine) autour de cinq axes de recherche :

- Computation et Sciences Cognitives (CoCoSci) ;
- Technologies numériques, communautés et usages ;
- Mondialisations, circulations, altérités ;
- Territoires : construction, usages, pouvoirs ;
- Histoire des idées, des sciences et des pratiques.

La MSH Sud-Est couvre un large spectre thématique (anthropologie, archéologie, civilisations, cultures, développement durable, droit, dynamiques des territoires, économie, environnement, gestion, histoire, identités, linguistique, philosophie, psychologie, sociologie) avec une croissance forte de l'apport du numérique et une ouverture vers les acteurs économiques et sociaux. La stratégie de recherche de la MSH Sud-Est s'articule avec celles de l'IDEX, de l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle (3IA) et des Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) qui structurent le triptyque Recherche-Formation-Innovation au sein de l'université. La MSH Sud-Est a aussi pour mission de développer et opérer la plateforme technologique de la complexité et de la cognition COCOLAB disposant d'équipements uniques au monde d'enregistrement multi-comportemental.

La convention de la MSH Sud-Est décrit les missions du Directeur ou de la Directrice dont les principales sont les suivantes :

- mettre en œuvre le programme scientifique de la MSH Sud-Est construit en concertation avec le conseil scientifique et le COPIL de l'unité ;
- insérer au mieux la MSH Sud-Est dans le cadre général des activités du RnMSH ;
- assurer la responsabilité de l'administration, de l'animation et de la coordination des activités de la MSH Sud-Est, ainsi que la gestion de l'ensemble des moyens mis à disposition.

Nommé par les tutelles de la MSH Sud-Est, le Directeur ou la Directrice de la MSH Sud-Est, préalablement à sa nomination, est nécessairement affecté.e à une unité de recherche membre de la MSH Sud-Est et ne doit pas déjà exercer la fonction de Directeur ou Directrice d'une unité de recherche membre de la MSH Sud-Est. Il doit avoir une expertise scientifique reconnue internationalement et une bonne connaissance du site Université Côte d'Azur.

Le ou la candidat.e fera parvenir son projet (4 pages maximum) ainsi qu'un CV avant le 10 mai 2021 aux représentants des tutelles membres du COPIL de la MSH Sud-Est avec voix délibérative : Hamida.DEMIRDACHE@cnrs.fr , noel.dimarcq@univ-cotedazur.fr , pasqualini_v@univ-corse.fr , Aurelie.PHILIPPE@cnrs.fr .

Une première audition des candidat-e-s sera organisée mi-mai 2021 par le Conseil des Directeurs, puis une seconde fin mai 2021 par le COPIL de la MSH Sud-Est. La prise de fonctions est prévue le 1er juillet 2021.

[1] https://www.msh-reseau.fr/sites/default/files/simple/charte_2019_0.pdf

Pôle universitaire St Jean d'Angély – Bâtiment SJA 3
24 avenue des Diables Bleus - 06357 Nice Cedex 4
http://mshs.unice.fr/